

**Note aux familles des élèves de 6ème inscrits au séjour ski**

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle que le séjour au ski dont le montant est de 305 euros (participation des familles votée au conseil d'administration du 27 juin 2017**) doit être intégralement réglé à l'intendance du collège le 8 décembre 2017 dernier délai** comme convenu dans l'échéancier.

Dans le cas où la commune où vous résidez vous propose une aide financière, je vous demande de bien vouloir vous rapprocher des services compétents pour connaitre les modalités du versement de cette aide.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La Principale

Isabelle RONSIN



**Note aux familles des élèves de 6ème inscrits au séjour ski**

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle que le séjour au ski dont le montant est de 305 euros (participation des familles votée au conseil d'administration du 27 juin 2017**) doit être intégralement réglé à l'intendance du collège le 8 décembre 2017 dernier délai** comme convenu dans l'échéancier.

Dans le cas où la commune où vous résidez vous propose une aide financière, je vous demande de bien vouloir vous rapprocher des services compétents pour connaitre les modalités du versement de cette aide.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La Principale

Isabelle RONSIN